



January 30, 2006

Séminaire « Intégration globale de Microdonnées de Recensements » 7-10 Juin, 2006

Il aura lieu à Paris comme rencontre satellite du 2^{ème} Séminaire IPUMS-Europe

8-9 Juin : Institut National d'Études Démographiques 133, bd Davout

10 Juin : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales EHESS, 54, bd Raspail

Robert McCaa, rmccaa@umn.edu Françoise Gubry fgubry@ceped.cirad.fr

Le séminaire prochain de IPUMS aura lieu à Paris, entre le 7 et le 10 juin, à l'occasion de la rencontre à niveau régional européen. Malheureusement, la date étant prochaine, je vois difficile que les procédures à suivre puissent être accomplies à temps de pouvoir inviter un délégué de votre organisme.

Si, au contraire, vous croyez que vous êtes prêts à nous livrer les matériaux nécessaires sans trop de délai, je vous prie de me prévenir tout de suite de façon à ce que je puisse réserver le financement nécessaire et vous informer sur les détails du séminaire.

Les participants devront fournir :

1. 4 copies signées de la lettre d'accord (dont 2 vous seront retournées)
2. Les copies des fichiers de microdonnées des recensements de 2000, 1990, 1980 et 1970
3. Manuels des agents recenseurs de 2000, 1990, 1980, et 1970
4. Manuels de codages de chaque fichier de microdonnées
5. Autres documents ou rapports techniques et méthodologiques disponibles
6. Facture signée et instructions bancaires pour le paiement des droit de licences de la diffusion des données (5,000 US\$ pour chaque recensement dont les microdonnées sont fournies de façon complète)

Au séminaire, chaque délégué devra présenter un bref rapport sur les microdonnées et la éléments de comparabilité de son pays.

Je tiens à vous assurer que tout les frais de participation sont à charge du projet. Les matériaux devront être envoyé par email à votre charge (voyez les instructions d'envoi attachées). On vous paiera le droit de license dès la réception de la facture.

Nous espérons bien que vous puissiez nous joindre, et on apprécie votre participation dans l'initiative.

Salutations cordiales,

Robert McCaa,
Professor of History, U. of Minnesota
IPUMS International Projects Coordinator



January 30, 2006

Séminaire « Intégration globale de Microdonnées de Recensements »
Il aura lieu à Paris comme rencontre satellite du 2^{ème} Séminaire IPUMS-Europe

8-9 Juin : Institut National d'Études Démographiques 133, bd Davout

(informations pratiques : <http://www.ined.fr/englishversion/institute/infopraticA.htm>)

10 Juin : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales EHESS, 54, bd Raspail

Organisateur Robert McCaa, rmccaa@umn.edu

Financement :

Minnesota Population Center (MPC)

National Institutes of Health, *IPUMS-Europe*, Grant HD047283

National Science Foundation, *IPUMS-International*, Grant SES-0433654

Centre d'Estudis Demogràfics (CED)

5^{ème} Programme-cadre de l'Union Européenne,

Coordinating the Integration of the European Census Microdata, CIECM, Grant No. 515829.

Centre Population et Développement (CEPED)

et l'**Institut National d'Études Démographiques (INED)**

Objectifs :

1. Rassembler les microdonnées et la documentation de chaque recensement pour chaque pays : Préparer 3 tableaux (voir l'exemple de l'Autriche pour les modèles de tableau)
 - Tableau 1 : liste des microdonnées et de la documentation confiées au projet.
 - Tableau 2 : description, pour chaque pays, des recensements qui seront harmonisés et les microdonnées correspondantes confiées au projet.
 - Tableau 3 : liste des variables disponibles pour chaque recensement.
2. Rapport sur les bases de microdonnées disponibles et les sujets plus importants concernant l'harmonisation pour chaque pays, recensement par recensement, question par question, concept par concept, code par code. Vous trouverez un exemple sur : http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-europe/austria/austria_workshop_report.pdf
3. Discussions des méthodes et procédures du projet IPUMS
4. Formulation de questions et d'autres soucis concernant l'ensemble du projet

Programme provisoire

Mercredi 7 Juin (lieu à déterminer)

- 18:00 Inauguration : Patrick Festy, Robert McCaa et Albert Esteve
- 19:00 Réception suivi d'un dîner offert par le MPC et le CED

Jeudi 8 Juin, 09:00-18:00. INED, 133, bd Davout

Présentation par IPUMS-Europe : Proposition d'harmonisation pour Famille, Foyer, Parenté ou relation avec la personne de référence et variables d'instruction.

Vendredi 9 Juin, 09:00-18:00. INED, 133, bd Davout

- Présentation par IPUMS-Europe : Proposition d'harmonisation pour Famille, Foyer, Parenté ou relation avec la personne de référence et variables d'instruction.

Samedi 10 Juin, 09 :00-13 :00. EHESS, 54 bd Raspail

- Présentation par IPUMS-International : Microdonnées de recensement et documentation à intégrer.

January 30, 2006

Délégués invités (un par pays) – liste préliminaire pour l’Europe :

1. Rapports de pays : Bulgarie, Irlande, Italie, Norvège, Pologne, Russie et Suisse.
2. Proposition d’harmonisation (Géographie, Famille, Instruction et variables économiques) : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Pays Bas, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, Slovénie, République Tchèque, et Turquie.

Au delà de l’Europe (IPUMS-International): ???.

Participants IPUMS :

- Métadonnées : Dr. Matt Sobek, MPC
- Microdonnées: Dr. Albert Esteve, CED-Barcelona
- Confidentialité: Dr. Robert McCaa, MPC
- Applications: Patrick Festy, INED

Sites Internet

Pour s’initier :

- Indications pour les rapports des pays:
http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global/country_report_guidelines.pdf
- Tableau 1: Inventaire de la documentation disponible pour l’harmonisation des microdonnées (questionnaires, instructions, manuels de codages, etc.)
http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global/table1_docs.xls
- Tableau 2: Description résumée de chaque recensement et échantillon de microdonnées
http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global/table2_data.xls
- Tableau 3: Disponibilité de variables pour chaque année de recensement
http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global/table3_vars.xls

Documents du projet IPUMS-Global:

- IPUMS-Global: le projet (Résumé exécutif, calendrier, instructions, tableaux)
www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global
- Vue d’ensemble:
http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global/overview_ipumsi.pdf
- Défis et méthodes:
http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global/methods_ipumsi.pdf
- Aspects de confidentialité. Vous trouverez l’article 5 sur:
<http://www.uncece.org/stats/documents/2005.11.confidentiality.htm>
- “La révolution des microdonnées: historique”:
www.hist.umn.edu/~rmccaa/census_microdata_revolution.doc

Sites de production:

- Integrated Microdata Dissemination: <https://www.ipums.org/international>
- IECM Integrating European Census Microdata (CED-Barcelona): www.ced.uab.es/iecm
- ou <http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-europe>



January 30, 2006

Séminaire IPUMS-Global, Paris, France: 7-10 Juin 2006

conjointement avec le 2ème Séminaire IPUMS-Europe

-Inscription des participants- Date: 26 Janvier 2006

Robert McCaa, rmccaa@umn.edu et Patrick Festy, festy@ined.fr

Financement des voyages. La National Science Foundation (EEUU) payera à travers le projet IPUMS-Global les frais de transport aérien et les frais de séjour d'un délégué de chacune des agences statistiques invitées à participer au Séminaire qui aura lieu du 7 au 10 Juin 2006. Vous êtes prié de nous informer le plus tôt possible du nom du délégué pour faire en sorte que **l'Institut National d'Études Démographiques** puisse vous envoyer une invitation officielle qui sera nécessaire pour l'obtention d'un visa et d'autres documents de voyage. Les frais de séjour (246 \$ par jour, y compris restauration, logement, déplacements sur place et toute autre dépense pendant un maximum de 4 jours) seront payés par le Minnesota Population Center (MPC). Les trajets payés par le projet devront être réservés à travers le MPC et University Travel, Minneapolis MN. En charge du projet, University Travel s'occupera des réservations des billets d'avion aller-retour en classe touriste au départ de votre ville et à destination de Paris. Je tiens à vous signaler que le projet n'est pas autorisé à rembourser des billets acquis par l'intermédiaire d'autres agences de voyages ou compagnies aériennes. Les coûts additionnels en raison de haltes, prolongation vers d'autres villes, meilleure classe ou réservations/changements après le 7 mai seront effectués par University Travel mais les coûts seront à la charge du voyageur (voir ci-dessous). Une fois les réservations effectuées, tout changement sera sous la responsabilité du voyageur, y compris les éventuels coûts additionnels. Je tiens à vous signaler que les billets ne sont pas remboursables.

NOTE: Le participant est responsable de l'obtention de son visa ou des autres documents requis ainsi que de la réservation de l'hôtel ou de toute autre solution de logement. Vous trouverez une liste d'hôtels conseillés à la suite de l'agenda du séminaire ci-joint..

Vous êtes prié d'envoyer le plus tôt possible par fax ou email les informations suivantes à Kris Michaelson (micha013@umn.edu) avec une copie adressée à (rmccaa@umn.edu) ayant pour le « sujet »: "IPUMS Paris Workshop"

Prénom du participant: _____ Nom de famille du participant _____

Affiliation: _____ Catégorie : _____

Adresse d'affiliation, rue: _____

Ville de départ: _____ Pays: _____

Tel: _____ Fax: _____ Email: _____

Date de départ souhaitée (pour arriver à Paris le 7 Juin à 14:00 ou avant): _____

Date de retour souhaitée (10 Juin à partir de 18 :00 ou 11 Juin): _____

Compagnie préférée: _____ voyageur fréquence num.(optionnel) _____

Passeport (Country): _____ Num. _____ Date d'expiration: _____

Si vous préférez le paiement des frais de séjour en Euros, cochez ici:

Si votre déplacement entraîne des coûts additionnels (en raison de halte, prolongation vers d'autres villes, meilleure classe, deuxième voyageur, etc.) indiquez s'il vous plaît les références d'une carte bancaire (*Cette information n'est nécessaire qu'en cas de coûts additionnels anticipés*).

Carte de Crédit: _____ Num. : _____ Date d'expiration : _____

Nom du titulaire : _____

Adresse du titulaire : _____

Merci de votre collaboration. Nous sommes ravis de vous accueillir à Paris !



January 30, 2006

Logement

Note : chaque délégué doit s'occuper de sa propre réservation d'hôtel. L'INED se trouve placé à 45 minutes du centre de Paris par bus ou métro, d'autre part l'EHESS est dans une position plus centrale. Vous trouverez ci-dessous une liste d'hôtels aux alentours de l'EHESS, à l'exception du dernier qui est près de l'INED.

1/ Près de l'EHESS: Hotel Sèvres Azur,
22 rue de l'Abbé Grégoire, 75006 Paris
Il faut réserver à l'avance (petit hôtel, bien restauré)
tél 00 33 1 45 48 84 07 fax 00 33 1 42 84 01 55
mail: sevres.azur@wanadoo.fr, <http://www.hotelsevresazur.com/>
chambre individuelle: 85 euros + petit déjeuner

2/ Près de l'EHESS, cher:
Holiday Inn
PARIS-ST. GERMAIN DES PRES
92 RUE DE VAUGIRARD PARIS, 75006
Réservations : 0800 917 164 Réception de l'hôtel : 33-1-49548700
Fax de l'hôtel : 33-1-49548701
Email : Holidayinn.psg@hotels-res.com <http://www.ichotelsgroup.com/h/d/hi/350/fr/hd/parsg>

3/ Près des jardins du Luxembourg, pas loin de l'EHESS. Tranquille, jolie réception.
Hotel Perreyve, 63 rue Madame 75006 Paris
01 45 48 35 01
<http://hotelperreyve.com/> 85/100 euros

4/ Quartier latin, 10 minutes à pied de l'EHESS:
2 étoiles, les chambres sont petites
<http://hotel-saintjacques.com/>
Hôtel Saint-Jacques, 35 rue des Ecoles 75005 PARIS
Tél : 33(0)1 44 07 45 45 Fax : 33(0)1 43 25 65 50

5/ Hotel de Suez (entre 65/90 euros)
Adresse: 31 Boulevard Saint-Michel PARIS 5ème
Tel. : 33(0)1 53 10 34 00 Fax : 33(0)1 40 51 79 44
<http://www.hoteldesuez.fr/>

6/ Près de l'INED (loin de l'EHESS): métro Picpus.
Rapport qualité /prix très intéressant ; Près de la place de la Nation, plein de brasseries
<http://www.hotelduprintempsarl.fr/>
HÔTEL DU PRINTEMPS **NN
80 Boulevard de Picpus 75012 PARIS
tél: 01 43 43 62 31 fax: 01 49 28 97 11
Email: contact@hotelduprintempsarl.fr
Chambre individuelle avec petit déjeuner-buffet 60 euros



January 30, 2006

Lettre d'accord

Integrated Public Use Microdata Series International

et l'[ONS] de [Pays X]

Objet. L'objet de cette lettre est celui de spécifier les termes et conditions sous lesquelles les données micro et meta intégrées fournies par l'[ONS] de [Pays X] seront diffusées par **Integrated Public Use Microdata Series International** de l'Université du Minnesota.

1. **Propriété.** l'[ONS] de [Pays X] est le propriétaire et le détenteur des droits de propriété intellectuelles (incluant les droits de copies) des méta et micro données fournies à l'Université du Minnesota pour être distribuées par **Integrated Public Use Microdata Series International**. Cet accord autorise explicitement la livraison à l'Université de Minnesota de ces microdonnées de la de [Pays X] qui puissent être en possession de troisièmes parties. L'Université de Minnesota est obligé à fournir de façon périodique à l'[ONS] de [Pays X] des nouvelles sur ces acquisitions et à en fournir des copies sans frais après demande..
2. **Usage.** Ces données sont fournies exclusivement pour l'enseignement, les recherches académiques et l'édition, et ne pourront pas être utilisées pour d'autres finalités sans le préalable accord écrit explicite de l'[ONS] de [Pays X].
3. **Autorisation.** Pour accéder ou obtenir des copies des données micro intégrées de **Integrated Public Use Microdata Series International**, l'utilisateur potentiel doit, tout d'abord, soumettre un formulaire d'autorisation électronique identifiant l'utilisateur (c'est-à-dire le chercheur principal) avec son nom, adresse électronique et institution. Le chercheur principal doit indiquer l'objet du projet proposé et adhérer au règlement ci-inclus. Dès qu'un projet est approuvé, un mot de passe sera fourni et les données pourraient être obtenues à partir des serveurs ou d'autres moyens électroniques de diffusion maintenues par **Integrated Public Use Microdata Series International**, **Insee**, ou d'autres distributeurs autorisés. L'utilisateur, dès qu'il est autorisé, détient la licence d'acquérir les méta et micro données intégrées de l'[ONS] de **Integrated Public Use Microdata Series International** ou d'autres distributeurs autorisés. Aucun autre titre ou droit n'est concédé à l'utilisateur.
4. **Restriction.** Il est interdit aux utilisateurs utilisant les données de l'[ONS], obtenues de **Integrated Public Use Microdata Series International** ou d'autres distributeurs autorisés, tout objet ou accord commercial privé, de quelque nature que ce soit.
5. **Confidentialité.** Les utilisateurs maintiendront une confidentialité absolue sur les personnes et les foyers. Toute tentative de vérifier l'identité des personnes, des foyers, des bâtiments, des organisations ou d'autres entités à partir des micro données est strictement interdite. Communiquer qu'une personne ou un foyer ont été identifiés dans ces données est aussi interdit.
6. **Sécurité.** Les utilisateurs implémenteront les mesures de sécurité destinées à prévenir un accès non-autorisé aux micro données de l'[ONS] obtenues de **Integrated Public Use Microdata Series International** ou de ses partenaires.
7. **Publication.** L'édition de données et des analyses provenant de recherches utilisant les méta ou micro données de l'[ONS] est permise des moyens de diffusion tels que revues et journaux spécialisés. Les auteurs de ces communications doivent citer l'[ONS] de [Pays X] et **Integrated Public Use Microdata Series International** comme étant les sources des données et indiquer que les résultats et les opinions exprimés sont ceux des auteurs/utilisateurs.



January 30, 2006

8. **Violations.** La violation de cet accord pourrait amener une censure professionnelle, la perte de l'emploi et/ou des poursuites civiles. L'Université de Minnesota, les organisations scientifiques nationales et internationales et l'[ONS] de [Pays X] garantiront le respect de cet accord.
9. **Partage. Integrated Public Use Microdata Series International** fournira des copies électroniques à l'[ONS] de [Pays X], de la documentation et des données concernant ses micro données intégrées ainsi que des rapports périodiques des utilisateurs autorisés.
10. **Jurisdiction.** Les désaccords qui puissent surgir seront traités par biais de la conciliation, la transaction et une attitude amicale. Si l'accord s'avérait impossible par ces moyens, un Tribunal d'Accord serait établi pour juger la situation d'accord avec la loi. Ce Tribunal serait composé par un arbitre sélectionné par le Tribunal International d'Arbitrage (TIA) . L'accord devra s'accorder aux principes généralement acceptés de la Loi Internationale.
11. **Ordre de priorité.** En cas de conflit entre un terme ou une condition de cette Lettre d'Accord et un terme ou une condition d'un contrat auquel cette Lettre est rattachée, le terme ou condition de cette Lettre d'Accord devra prévaloir.

Date: _____

Signature: _____

Les régisseurs de l'Université du Minnesota

Kevin McKoskey

Administration des projets supportés.

Date: _____

Signature: _____

l'[ONS] de [Pays X]

Révi 22 novembre 2005



January 30, 2006

IPUMS-Projet Mondial d'Harmonisation des microdonnées des recensements
Instructions de paiement des microdonnées et licences de diffusion

www.ipums.org/international

Suite à la présentation de la correspondante facture, le projet paiera à la correspondante autorité statistique nationale une somme de US\$5,000 pour chaque recensement fourni. Cette somme est destinée à couvrir les frais marginaux de la préparation des copies des microdonnées et de la documentation, ainsi que les frais dérivés de l'assistance en matière de traduction de certains termes ou concepts peu fréquents.

Le paiement est effectué suite à la livraison des microdonnées et la réception de la facture officielle. Pour réduire les frais administratives et de transaction, vous êtes priés de présenter toutes les charges en une facture unique, sauf si le délai de livraison entre les différents microdonnées est spécialement long (ça peut être le cas d'un recensement très récent ou bien d'un recensement historique qui doit être récupéré). Remarquez que, si bien toutes les licences de microdonnées sont budgétées pour la première année du projet, le paiement, par contre, ne sera effectué que suite à la réception de la facture. Le paiement devrait être reçu environ deux mois après la présentation de la facture correspondante.

La facture doit contenir les suivantes informations :

- Nom et Adresse de l'Agence Statistique
- Téléphone, Fax et e-mail de contact
- Somme totale (US\$5,000 pour chaque base de données de recensement fournie)
- Description de la base de données (année du recensement)
- Signature et date

Le paiement sera réglé par chèque. Si, au contraire, un paiement direct par virement au compte bancaire de l'Agence Statistique est préféré, on vous prie de bien vouloir nous proportionner cette information additionnelle :

- Nom de l'entité bancaire
- Nom de l'agence et adresse postale
- Numéro bancaire IBAN et routing number
- Nom du titulaire du compte bancaire (celui de l'Agence Statistique ou un autre compte officiel rattaché)
- Numéro de compte bancaire

Finalement, vous devez envoyer la facture (et le donnés bancaires pour le virement) ensemble avec la documentation et les bases de microdonnées par la poste, à charge du projet (FEDEX account #: 2221-6454-0 ou DHL #967271835) à l'adresse suivante :

Robert McCaa, Minnesota Population Center
225 19th Ave. S. 50 Willey Hall
Minneapolis, MN 55455 USA
Tel. 1+612-624-5818
Reference: IPUMS-International



January 30, 2006

Projet IPUMS-Projet Global d'Harmonisation de Microdonnées de Recensement
Calendrier (révisé le 6 janvier 2006) <http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global>
Site Web : www.ipums.org/international (microdonnées harmonisées pour huit pays)

Grâce à l'appui des agences statistiques officielles du monde entier (voir la liste de partenaires ci-dessous) et au financement du National Science Foundation des États-Unis, un des plus grands instruments scientifiques intégrés pour l'étude des populations humaines est maintenant en construction. La base de données contiendra des échantillons de microdonnées anonymes, comprenant 50 recensements et totalisant plus de 100 millions d'enregistrements de personnes. Les chercheurs utilisent déjà gratuitement les microdonnées intégrées de huit pays, à partir de l'IPUMS : le Brésil, la Chine, la Colombie, la France, le Kenya, le Mexique, les États-Unis et le Vietnam.

La construction d'une base de données globale sera plus facile que ce que beaucoup imaginent. À ce jour, nous avons appris à partir des travaux d'IPUMS-International que de nombreux projets nationaux peuvent être entrepris simultanément sans nécessiter beaucoup de déplacements ou de consultations entre les pays. Beaucoup de problèmes sont facilement résolus par courrier électronique. Le projet de l'Amérique latine, qui a commencé en 2003 et le projet de l'Europe qui a commencé en 2004 servent de prototypes. Ils peuvent être consultés en cliquant sur la rubrique « Latin America » ou « Europe » du site www.hist.umn.edu/~rmccaa/ipums-global.

Veillez noter que le travail informatique sera effectué au Minnesota Population Center (MPC) à l'aide des logiciels déjà développés lors du travail accompli avec les huit premiers pays. Le projet comporte quatre phases : collecte, préparation, harmonisation et diffusion. Avec chaque partenaire de l'institution statistique nationale (NSI), le passage d'une étape à l'autre est déterminé par l'avancement des travaux :

1. Phase de collecte (« année 1 ») : voir ci-dessous : « Instructions de facturation », « Documentation requise » et « Caractéristiques des microdonnées ». Ces documents sont à envoyer par un service de courrier.

- NSI : fournit les copies de la documentation originale et des microdonnées pour chaque recensement
- MPC : paye les redevances de la licence à NSI ; récupère les microdonnées éventuellement mal conservées
- Ateliers : 6 mars 2005 à Seattle WA ; 25-28 juillet à Barcelone et 7-10 juin 2006 à Paris

2. Phase de préparation (« année 2 ») : des modalités spécifiques aux pays seront fournies une fois que nous aurons examiné la documentation et les microdonnées du recensement du pays.

- MPC : numérise et traduit la documentation si besoin est ; valide et nettoie les microdonnées en validant la structure et le contenu des enregistrements (le travail est à commencer dès réception).
- NSI : fournit une aide méthodologique pour rendre anonymes et intégrer les données, en particulier pour les variables délicates propres à chaque pays, telles que la géographie administrative, les variables économiques et éducatives, etc.

3. Phase d'harmonisation (« année 3 ») :

- MPC : conçoit des tables d'intégration pour chaque variable (code original, code harmonisé) ; écrit les métadonnées pour les utilisateurs en explicitant les forces et faiblesses pour la comparabilité.
- NSI : crée un site de test alpha pour étudier la cohérence et la logique de la méthode.

4. Phase de diffusion (« année 4 » et au-delà) :

- MPC : fournir des extractions harmonisées aux chercheurs ; animer des ateliers lors de réunions régionales ou internationales pour promouvoir l'utilisation des données par les chercheurs nationaux ; fournir aux partenaires de NSI des données et des publications résultant de recherches utilisant des microdonnées intégrées.
- NSI : recevoir une copie des métadonnées et des microdonnées intégrées pour les fournir aux utilisateurs nationaux.